

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le jeudi 26 avril 2018

« La Métropole du Grand Paris est le périmètre pertinent pour mettre en œuvre une politique de la ville efficace car elle regroupe 131 villes depuis le 1^{er} janvier 2016 »

Patrick OLLIER se réjouit que Jean Louis BORLOO remette aujourd'hui son rapport sur les quartiers prioritaires de la politique de la Ville et déclare que *« La Métropole du Grand Paris est le périmètre pertinent pour mettre en œuvre une politique de la ville efficace car elle regroupe 131 villes depuis le 1^{er} janvier 2016 »*.

Cet établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre a pour ambition selon la loi, *« de définir et de mettre en œuvre les actions métropolitaines destinées à améliorer le cadre de vie de ses habitants, à réduire les inégalités entre les territoires qui la composent, à développer un modèle urbain, social et économique durable, moyens d'une meilleure attractivité et compétitivité au bénéfice de l'ensemble du territoire national. »*

Or, l'exclusion et la relégation sont des phénomènes qui frappent les populations vivant au sein de la zone dense continue, et le sentiment pour certain d'appartenir à des banlieues reléguées doit être pris en compte par les autorités publiques : le taux de pauvreté au sein de la MGP est d'ailleurs de 18% des ménages qui y vivent, alors que dans le périmètre francilien, il est de 15% (taux national 15%) – 158 quartiers prioritaires de la politique de la ville, soit 35% du chiffre national, sont situés dans le périmètre de la Métropole du Grand Paris. Ces chiffres reflètent des réalités sociologiques et économiques et attestent bel et bien que si la Métropole est pourvoyeuse de plus-values et de richesses, y vivent également, et certainement plus qu'ailleurs des personnes qui pâtissent de la pauvreté et de l'exclusion !

C'est donc à l'échelle de la zone dense continue, celle de la Métropole du Grand Paris, que l'on doit coordonner et harmoniser, réaliser et mettre en œuvre une politique de la ville efficace, en lien avec les 131 maires et les partenaires sociaux, qui se décline sur des thématiques de rénovation urbaine, de logement social, d'apprentissage, d'emploi, d'éducation, permettant un développement urbain cohérent, tout en se donnant les moyens d'une insertion économique et sociale, visant à consolider les vecteurs de prévention de la délinquance.

En conséquence, afin d'être rapidement efficace en matière de mise en œuvre de cette politique de la ville, le Président de la Métropole du Grand Paris demande au Gouvernement de permettre à la MGP de disposer des moyens et des compétences en la matière, pour qu'avec l'ensemble des 131 maires qui la compose, elle puisse établir un programme ambitieux à l'avantage des 7.5 millions de métropolitains.

« La politique de la Ville est un élément de rééquilibrage du territoire, pour combattre l'exclusion et la relégation ! »
a déclaré Patrick OLLIER